



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2020-2021

CS/CH

P.V. ADECAE 06

**Sous-Commission « Avenir de l'Europe » de la Commission des  
Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de  
l'Immigration et de l'Asile**

**Procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2021**

Ordre du jour :

1. Préparation de la conférence de presse du 14 septembre 2021
2. Approbation du calendrier des événements
3. Divers

\*

Présents : Mme Simone Beissel, M. Yves Cruchten, Mme Stéphanie Empain, M. Fernand Kartheiser, M. Claude Wiseler

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Christoph Herbrig, Administration parlementaire  
Mme Nadine Gautier, Administration parlementaire  
M. Cédric Scarpellini, Administration parlementaire

Excusés : Mme Nathalie Oberweis

\*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission

\*

1. Préparation de la conférence de presse du 14 septembre 2021

Le Président de la Sous-Commission, Monsieur Yves Cruchten (LSAP), a informé les membres présents des avancées des différents événements que la Chambre entend organiser dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Il est également revenu sur le calendrier des événements retenus.

Monsieur Claude Wiseler (CSV) a informé les membres qu'une séance plénière ayant à l'ordre du jour la nouvelle législation COVID est prévue le même jour que la conférence de presse. Il a été retenu de maintenir la date du 14 septembre 2021, vu la

proximité avec la date du premier événement, notamment le tour à vélo transfrontalier (Schengen-Sierck-les-Bains-Perl) en date du 26 septembre 2021.

Quant au concept de « Parliament@home », Monsieur Fernand Kartheiser (ADR) a évoqué son désaccord de nature idéologique. Selon lui, une séparation concrète devrait être maintenue entre la sphère privée et la sphère publique. Par rapport à cette inquiétude, le Président de la Sous-Commission a répliqué que dans le cadre de cet exercice, il s'agissait bel et bien de la Chambre qui irait à la rencontre des citoyens et que par extension, le Parlement se rapprocherait davantage de leur domicile. Sans pouvant en prédir les résultats, il a également souligné qu'il vaudrait bien tenter cette activité. L'idée de se retrouver à la maison en famille ou entre amis pour délibérer sur un thème ayant trait à l'avenir de l'Europe a été défendu par Monsieur Sven Clement (Piraten). Celui-ci a insisté sur la base volontaire sur laquelle les participants peuvent s'inscrire qui n'engendre, selon lui, aucunement une atteinte à la vie privée. Il s'agirait même d'un moyen efficace de se faire entendre par les membres du Parlement.

Pour conclure, le Président a souligné l'importance d'un débat sur l'Europe, un débat ayant déjà été entamé au sein du Parlement avec l'interpellation de Monsieur Claude Wiseler sur la participation luxembourgeoise auprès de la Conférence sur l'avenir de l'Europe le 13 janvier 2020.

## 2. Approbation du calendrier des événements

Ce point de l'ordre du jour a été discuté dans la partie 1.

## 3. Divers

Ce point n'a pas soulevé de remarques.

Luxembourg, le 8 septembre 2021

Le Secrétaire-administrateur,  
Cédric Scarpellini

Le Président de la Sous-Commission « Avenir de l'Europe » de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile,  
Yves Cruchten